

Paris, le 16 mars 2009

Communiqué MIF

La MIF lance “Les Mois de l’Epargne”

Temps fort de ce début d’année, la MIF lance “Les Mois de l’Epargne” du 15 mars au 15 mai 2009, en offrant les frais sur versements pour tout versement sur un contrat ouvert sur la période ou préexistant, hors cotisations programmées (cachet de la poste faisant foi).

Dans un contexte financier fortement perturbé, la MIF est là pour soutenir l’effort d’épargne et les projets personnels de chacun aujourd’hui et demain. Au-delà de cet engagement, notre mission est plus que jamais de conseiller et de proposer les meilleures solutions aux épargnants.

La MIF propose depuis toujours des solutions d’épargne totalement sécurisées qui bénéficient de taux de rendement avantageux et compétitifs. Le taux de rendement MIF 2008 est de 4,50% nets (hors contributions sociales). Si une fois encore, la MIF figure parmi les meilleurs du marché, cette performance est cette année d’autant plus remarquable, que, dans le contexte financier actuel, elle est obtenue uniquement grâce aux produits financiers récurrents générés au cours de l’année 2008.

La baisse du taux du Livret A à 2,50% pour tous les épargnants depuis le 1er février dernier doit nécessairement les conduire en 2009 à repenser leur démarche d’épargne. C’est pourquoi, la MIF va plus loin et lance cette offre spéciale ouverte à tous “Les Mois de l’Epargne - Frais sur versements offerts” du 15 mars au 15 mai 2009.

Contact MIF :

Charlène DEMILLY
Responsable Communication
01.40.03.80.23
charlene.demilly@mutuelle-ivry.com